

Réf: Dossier 189047

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « DE CHRIST WINES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera  
Palmeraie, Rosier Programme 6, Cité Les Harmonies, Lot  
154, Ilot 12

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/06/2023 reçus par Me CURNEY-ANGAMAN MARIE-JOCELYNE, et enregistrés au CEPICI le 23/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DE CHRIST WINES »

Objet :

- La production et l'importation de vins ;
- L'achat et la vente de vins et produits assimilés ;
- La commercialisation de denrées alimentaires et produits manufacturés ;
- La commercialisation de fournitures et assimilées ;
- L'organisation événementielle, le traiteur et la restauration ;
- La formation, le conseil et l'assistance ;
- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ;
- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera  
Palmeraie, Rosier Programme 6, Cité Les Harmonies, Lot  
154, Ilot 12

Dirigeant(s) M ASSEMIAN N'DOLYKHAN FRANCK ELVIS  
THIERRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07379 du 03/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49091/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

